

FONCIÈRE DE LA CÔTE D'AFRIQUE

Création de sociétés intéressant l'A. O. F.
BANQUES, ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT:
(*Le Bulletin mensuel de l'Agence économique de l'AOF*, août 1929, p. 244)

Foncière de la Côte d'Afrique. — Capital social : 15 millions de francs. Siège social: Dakar (Sénégal). Objet : acquisition, exploitation, vente et location de tous immeubles, terrains, maisons de rapports, etc., la construction de toutes maisons et édifices, etc. Toutes affaires financières, industrielles, commerciales et immobilières.

CAISSE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE DE PARIS
Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 3 octobre 1929
(*L'Information, économique et politique*, 15 octobre 1929)

.....
Nous avons pensé que les perspectives nouvelles que permet d'entrevoir le développement de l'aviation dans nos colonies d'Afrique ne devait pas nous laisser indifférents et, saisissant une occasion qui s'offrait à la fin de 1928, notre groupe a pu acquérir, dans des conditions intéressantes, le contrôle du [Crédit foncier du Sénégal](#), établi à Dakar depuis quelques années et dont les opérations suivaient une allure encourageante. Depuis la clôture de l'exercice, cette société, dont la raison sociale est devenue « Crédit foncier d'Afrique », a porté son capital de 5 millions à 12.500.000 francs ; le dividende mis en distribution au titre de 1928, est de 6 %. D'autre part, elle a constitué récemment une filiale, la Foncière de la côte d'Afrique, au capital de 15 millions de francs à laquelle a été cédé l'important domaine immobilier que le Crédit foncier d'Afrique possédait à Dakar. L'application des méthodes de mise en valeur qui ont valu sur le nouveau continent sa réputation et son succès à la Companhia Brasileira de Immoveis e Construcçoes permet de bien augurer de l'avenir de la nouvelle affaire.

AEC 1937/315 — Foncière de la Côte d'Afrique (F.C.A.),
DAKAR (Sénégal).
Bureau : 57 rue Pigalle, Paris (9^e). — Téleg. : Trinité 00-35.
Capital. — Société anon., fondée le 18 juin 1929, 4.500.000 fr. en 30.000 actions de 150fr. dont 27.941 d'apport attribuées au Crédit Foncier d'Afrique. — Parts : 5.000.
Objet. — Opérations foncières et immobilières ; achat, vente, location, exploitation de terrains et immeubles ; construction de toutes maisons et édifices.
Conseil. — Caisse commerciale et industrielle de Paris, MM. Castres Saint-Martin, Marius Gend. — Secrétaire général : M. Maurice Vezin.

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.0.000 francs
Siège social : Longemaison (Doubs)
Siège administratif : 104, rue de Richelieu, Paris.
(*Les Archives commerciales de la France*, 19 février 1940)

Suivant acte s. s. p., en date à Paris du 23 janvier 1940, enregistré à Paris (1er S.S.P.), le 3 février 1940, n° 47, il a été formé une Société à responsabilité limitée entre messieurs René DUSUZEAU, ingénieur E.C.P., 2, rue Dufrénoy, à Paris, Jean KUIPER, ingénieur E.S.E., 7, rue Montalembert, à Paris ; Jean JAMEAU, banquier, 51, rue de Monceau, à Paris, et la Société anonyme dite « Société foncière de la Côte d'Afrique », au capital de 4.500.000 francs, ayant son siège à Dakar.

.....

AEC 1951/324 — Foncière de la Côte d'Afrique (F.C.A.), DAKAR (Sénégal)

Bureau : 57 rue Pigalle, Paris (9^e).

Capital. — Société anon., fondée le 18 juin 1929, 4.500.000 fr. en 30.000 actions de 150 fr. dont 27.941 d'apport attribuées au Crédit foncier d'Afrique. — Parts : 5.000.

Objet. — Opérations foncières et immobilières ; achat, vente, location, exploitation de terrains et immeubles ; construction de toutes maisons et édifices.

Conseil. — MM. Maurice Vezin, présid.-dir. gén. ; G. Castres Saint-Martin, Jean Jameau ¹, Georges Tanqueray ².

¹ Jean Jameau : de la [Banque J. Jameau & Cie](#), Paris.

² Georges Tanqueray (Saint-Sauveur-Lendelin, Manche, 29 septembre 1863-Orry-la-Ville, Oise, 10 mai 1956) : marié avec Louise-Félicienne Noël (1896), Louise Isabelle Rochet (1922), Marie-Louise Angèle Roubert (1938). Ancien directeur du Crédit lyonnais à Constantinople, puis administrateur de la Société de publications françaises et étrangères (septembre 1912), de l'Oriental Carpet Manufacturers (1913), il participe en janvier 1918 à la transformation de la Banque Mayer frères en Banque de la Seine (dont il démissionna en 1924) : administrateur délégué des Docks et ateliers du Haut-Bosphore et de la Balia-Karaïdin, administrateur de la Société nationale de matériel agricole (mars 1918) de la Compagnie internationale de transit (mai 1919), de la Banque commerciale de la Méditerranée (avril 1920), de la Société électrotechnique de métallurgie (août 1920), plus tard co-gérant de la Banque A. Dormoy et Cie (1924-1931), administrateur du Crédit foncier d'Afrique et de la Foncière de la Côte d'Afrique à Dakar et président de la C^{ie} agricole, commerciale et industrielle de Badikaha en Côte-d'Ivoire (C.K. et A.L.).